



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 septembre 2012, tenue à Alma Echecs (Woluwé-Saint-Lambert).

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Pierre VAN DE VELDE, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Damien ANDRE, Ivan WERNER, Nicolas RAUTA et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.
Monsieur André BREDA, membre d'honneur.

Sont excusés :

Messieurs Renaud BARREAU et Marc JAMAR.

La séance est présidée par Fabrice Grobelny.

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 juin 2012.

Le conseil approuve le procès-verbal sans remarques.

2.Préparation de la convocation à l'assemblée générale du 10 novembre.

-Le conseil examine le projet de convocation préparé par Jean-Christophe. Fabrice demande que les points additionnels lui soient envoyés pour le 28 octobre et non pas le 1^{er} novembre qui est un jour férié.

-Raymond signale qu'à terme, il sera nécessaire de scinder les postes relations publiques et formation vu la masse de travail qu'ils impliquent.

-Jean-Christophe demande s'il faut saisir l'assemblée générale de la plainte de Jérôme Vicainne qui conteste avoir joué certaines parties prises en compte pour le classement Elo. Vu l'ancienneté des parties contestées, il ne sera pas possible de rectifier le classement Elo du joueur au cas où la plainte serait fondée.

Des poursuites disciplinaires sont possibles contre le club 548 et les personnes qui ont introduit les résultats contestés.

Les éléments matériels du dossier contredisent les déclarations écrites de Monsieur Vicainne quant à l'identité des personnes qui ont introduit les résultats contestés.

Par cinq voix contre quatre, le conseil d'administration décide de ne pas instruire l'affaire plus avant sauf élément nouveau fourni par Monsieur Vicainne. Jean-Christophe lui signifiera la décision.

-Jean-Christophe demande s'il ne faut pas proposer à l'assemblée d'exiger pour devenir ou rester dirigeant de Ligue, une expérience minimum comme dirigeant de club. Le conseil

estime la proposition inopportune et ne la soumettra pas à l'assemblée générale.

3. Rapport du trésorier.

-A la date du 31 août, les avoirs de la FEFB sont légèrement supérieurs à ceux de la même période de l'an dernier.

-Tous les clubs sont en ordre de cotisation à l'exception de Basse-Sambre dont les joueurs sont suspendus de toute compétition officielle jusqu'à parfait paiement. En outre, une première majoration de cotisation de 10% est appliquée à ce club. Une autre suivra à défaut de paiement à la date du 30 septembre. Claudio est chargé d'envoyer un rappel au club.

-Les rapports des formations jeunesse 2011-2012 des Ligue de Bruxelles, Liège et Namur-Luxembourg ont été reçus et sont conformes. Le subside va être mis en paiement.

-Les subsides octroyés aux jeunes qui en ont fait la demande et qui ont participé aux championnats d'Europe et du monde 2012 vont être versés si les jeunes concernés ont envoyé un compte-rendu de la compétition pour le Pion f.

-Claudio passe en revue les différents postes du projet de budget qu'il a préparé pour l'exercice 2012-2013. Le budget proposé sera présenté tel quel à l'assemblée générale.

4. Rapport du directeur des tournois.

En l'absence de Renaud, Fabrice lit son rapport.

-Les Interligues ont lieu le 15 septembre et non pas le 16 puisque c'est la Journée sans voitures à Bruxelles.

-Le championnat de parties semi-rapides de la FEFB aura lieu le 30 septembre à Fontaine et non pas le 23 puisqu'il y a une ronde d'interclubs nationaux ce jour-là.

-Les lieux des rondes 1 et 3 des interclubs francophones 2013 sont inversés à la demande des clubs organisateurs. La ronde 1 aura lieu à Fontaine et la ronde 3 à Leuze.

-Renaud Barreau est candidat pour devenir arbitre national A. Le conseil se félicite de cette candidature. Il y a trop peu d'arbitres francophones actifs.

-Les Interligues 2013 sont prévus le 14 ou le 15 septembre 2013. Il n'y a pas encore de candidat pour organiser la compétition.

5. Rapport du responsable de la jeunesse.

Marc Jamar est absent et excusé. Certains points sont reportés, d'autres sont discutés en présence de son adjoint, Ivan Werner.

-Une sixième étape du Circuit JEF 2012-2013 est octroyée au club de Soignies le samedi 9 février 2013, juste avant la journée finale.

-Le conseil décide de ne pas augmenter à 7 euros le prix d'inscription à une étape du Circuit

JEF sans avoir entendu au préalable la motivation de Marc.

-De même, le conseil reporte à une réunion ultérieure l'objectivation des critères de soutien individuel pour les jeunes.

6. Rapport du responsable de l'immatriculation et du site web.

Daniel fait son rapport.

-Il demande que les organisateurs de tournois ou les joueurs aidés par la FEFB pour participer à une compétition fassent un bref compte-rendu, si possible quotidien et au minimum en fin de tournoi, de la manifestation pour le site web de la FEFB. Le conseil approuve ce souhait et le fera figurer dans les conditions pour recevoir un subside de la FEFB.

Le directeur des tournois et le responsable de la jeunesse sont chargés de le demander aux clubs et aux joueurs concernés.

-Le conseil examine l'utilisation parfois peu respectueuse de la vie privée des données figurant dans Players Manager qui est faite par le président de la Ligue de Hainaut.

Le conseil constate que ce logiciel relève surtout de la compétence de la FRBE. Damien, Jean-Christophe et Raymond sont chargés de faire une proposition à la FRBE précisant les conditions d'utilisation des données contenues dans Players, Clubs et Interclubs Manager.

Le conseil demande à Daniel s'il est possible de rendre invisible pour les responsables d'un club les données des joueurs des autres clubs (autres que le nom, le prénom, le matricule et le classement Elo), même pendant la période de changement de club (1^{er} juin-31 août).

Le conseil rappelle que les clés d'accès à Clubs et Players Manager sont strictement personnelles et ne peuvent pas être cédées.

7. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage.

Concernant le Vade Mecum, Damien cède la parole à Nicolas qui a pris le relais.

L'édition 2012 du Vade Mecum est en ligne sur le site de la FEFB. Nicolas va en faire imprimer 75 exemplaires. Ils seront envoyés aux présidents de club ; ainsi qu'aux arbitres francophones qui en font la demande.

Le conseil remercie Nicolas pour ce travail.

8. Rapport du responsable des relations publiques et de la formation.

-Raymond prévoit d'organiser un cycle de formation de Moniteurs en 2013.

Le conseil décide à l'unanimité d'octroyer le brevet pratique de Moniteur d'échecs à Bernard Uhoda.

-Raymond signale que l'UCL reprend les échecs parmi les activités « physiques et sportives ».

-Il propose d'établir un badge pour les arbitres de la FEFB. Le conseil retient sa suggestion.

-17 Stages Multisports Echecs ont eu lieu dans les centres ADEPS en 2012. Ils ont remporté un vif succès.

-Raymond va envoyer une lettre au plus grand nombre possible d'écoles pour leur proposer

une formation d'une journée de leurs enseignants désireux d'introduire les échecs dans le cadre scolaire.

-Le centre Ol Fosse d'Outh à Houffalize souhaite organiser des animations échiquiennes. Le conseil décide de ne pas engager la FEFB car aucun défraiement en espèces n'est prévu pour les Moniteurs. La proposition d'Houffalize sera transmise pour information aux moniteurs de la FEFB.

9. Le Pion f.

Le Pion f 155 va paraître vers le 20 septembre.

Fabrice en assure la rédaction ad intérim: aucun candidat ne s'est présenté officiellement pour remplacer Marc Hanset.

Vu l'absence de bulletin publié par la fédération belge, **le conseil souhaite que la FRBE utilise aussi le Pion f pour informer les joueurs. Damien transmettra la demande.**

10. Nouvelles de la F.R.B.É.

-Beaucoup de jeunes Belges ont participé aux championnats de l'Union Européenne, aux championnats d'Europe des jeunes et aux championnats du monde des moins de 20 ans.

-La Belgique est dignement représentée aux Olympiades par une forte équipe masculine et pour la première fois depuis longtemps par une équipe féminine dont les résultats sont très encourageants.

11. Divers.

-Le 10 novembre à Amay, l'assemblée générale sera précédée d'un conseil d'administration à 10h et suivie par un second conseil d'administration vers 18h. .

-Le club « Caïssa Woluwé » vient d'introduire une demande de subsides pour le Tournoi des Damnés. Il aura lieu dans le courant du mois de décembre. Le conseil décide d'allouer un subside de 300 euros à la manifestation.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.